

**CONTRIBUTIONS ANNUELLES DES FAMILLES 2010/2011**

(Votées au Conseil d'Administration du 14 octobre 2009)

CONTRIBUTION OBLIGATOIRE

CONTRIBUTION PAR ELEVE		Réduction 2ème enfant - 20 %	Réduction 3ème enfant - 40 %	Réduction 4ème enfant - 55 %
Maternelle	622 €	-124 €	-249 €	-342 €
Primaire	598 €	-120 €	-239 €	-329 €
Collège et Lycée	904 €	-181 €	-361 €	-497 €
Prépa HEC	1 791 €	-358 €	-716 €	-985 €

Si vous avez plusieurs enfants à la Nativité, la réduction sera appliquée à l'élève en classe supérieure.

RESTAURATION

TOTAL DEMI-PENSION (abonnement+avance sur votre relevé annuel, cf règlement financier)		
	Demi-pension 4 jours Lundi, Mardi, jeudi, vendredi	Demi-pension 2 jours précis
Maternelle	771 €	389 €
Primaire	837 €	421 €
Collège	826 €	415 €
Lycée	776 €	389 €
Lycée Terminales (+merc soit 5jours)	964 €	
Prépa HEC 1ère année(+merc soit 5jours)	964 €	389 €
Prépa HEC 2ère année(+merc soit 5jours)	751 €	301 €

REPAS OCCASIONNEL

Maternelle	6,33 €
Ecole-Collège-Lycée-Prépas	6,87 €

HEBERGEMENT

TOTAL PENSION (abonnement+avance sur votre relevé annuel, cf règlement financier)	
(4 nuits+dimanche soir et petit déjeuner+déjeuner+dîner+goûter ou collation)	
Pension Collège	4 272 €
Pension Lycée + Prépa 1 HEC	4 014 €
Pension Prépa 2 HEC	3 088 €
Pension (élèves internes non scolarisées à la Nativité) (4 nuits+dim soir+ petit déj+dîners+collation)	3 221 €

ETUDE OU GARDERIE

	ECOLE	COLLEGE	LYCEE
<i>Etude</i>	1 soir 41€ 2 soirs 82 €	151 €	225 €
<i>Garderie occasionnelle au jour</i>	2,71 €		

INSCRIPTION OU REINSCRIPTION

Réservation externat-demi-pension-(toutes classes) (1)	228 €
Réservation pension (toutes classes) (1)	630 €
Frais de dossier toutes classes sauf Prépa H.E.C. (2)	42 €
Frais de dossier Prépa H.E.C. (2)	53 €
Dépôt de garantie (toutes classes) (3)	69 €

PARTICIPATIONS ANNUELLES FACULTATIVES

Cotisation à l'A.P.E.L. (par famille)	22,00 €
Location casier (en fonction des disponibilités)	19,00 €

* (1) le montant de la réservation est payable chaque année au moment de l'inscription ou de la réinscription et sera déduit du relevé annuel.

* (2) frais de dossier sont payables à l'inscription une seule fois pour la durée de la scolarité de l'élève.

* (3) dépôt de garantie (pour le prêt de la carte à puce, livres scolaires, livres du C.D.I., etc,,) payable une seule fois sur sur le relevé annuel, pour la durée de la scolarité de l'élève et rendu à son départ définitif de la Nativité.